

Département de la Gironde  
Arrondissement de Bordeaux

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS  
du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de PESSAC

-----  
**Séance du mardi 22 mars 2022**

*L'an deux mille vingt deux, le vingt deux mars à 18 h00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses réunions, sous la présidence de Monsieur le Maire.*

*Présents :*

Franck RAYNAL - Pascale PAVONE - Jérémie LANDREAU - Stéphanie GRONDIN - Benoît RAUTUREAU - Patricia GAU - Naji YAHMDI - Isabelle DULAURENS - Benoît GRANGE - François SZTARK - Emmanuel MAGES - Marc GATTI - Fatima BIZINE - Sabine JACOB-NEUVILLE - Annie LADIRAY - Dominique MOUSSOURS-EYROLLES - Marie-Céline LAFARIE - Pierrick LAGARRIGUE - Zeineb LOUNICI - Laurent DESPLAT - Fatiha BOZDAG - Maxime MARROT - Valérie WASTIAUX GIUDICELLI - Christian CHAREYRE - Marie-Claire KARST - Patrick CHAVAROT - Sylvie VIEU - Stéphane COMME - Nathalie BRUNET - Cem ORUC - Ludovic BIDEAU - Eva MILLIER - Véronique CARLOTTI - Sébastien SAINT-PASTEUR - Laure CURVALE - Philippe CERNIER - Anne-Marie TOURNEPICHE - Jean-Paul MESSÉ - Alhadji NOUHOU - Benoit REMEGEAU - Michaël RISTIC - Christel CHAINEAUD - Cédric TERRET - Élodie CAZAUX

*Absents ayant donné procuration :*

Stéphane MARI           procuration à Pascale PAVONE  
Catherine DAUNY       procuration à Marie-Claire KARST  
Jean-Pierre BERTHOMIEUX   procuration à Christian CHAREYRE  
Cendrine POUVEREAU-CHARRIÉ   procuration à Stéphane COMME  
Sylvie BRIDIER           procuration à Sébastien SAINT-PASTEUR

*Secrétaire de séance : Sabine JACOB-NEUVILLE*

**n°d'ordre : DEL2022\_079**

**Objet : Exercice 2022 - Budget Primitif - examen et adoption**

Madame Stéphanie GRONDIN, Adjointe au maire, présente le rapport suivant :

Après avoir pris connaissance des prévisions de recettes et de dépenses du Budget Primitif 2022, et après lecture du rapport,

Le Conseil Municipal décide :

Vu l'article L. 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au 1er janvier 2022,  
Vu la présentation du Rapport d'orientations budgétaires lors de la séance du 8 Février 2022,  
Vu le tableau d'équilibre présenté en annexe ci-dessous,

- d'approuver le Budget Primitif de la Ville pour l'exercice 2022 détaillé dans l'annexe jointe à la délibération.

Le présent rapport est adopté à la majorité.

Abstention : Patrick CHAVAROT

Contre : Sébastien SAINT-PASTEUR, Laure CURVALE, Philippe CERNIER, Anne-Marie TOURNEPICHE, Jean-Paul MESSÉ, Sylvie BRIDIER, Alhadji NOUHOU, Benoist REMEGEAU, Michaël RISTIC, Christel CHAINEAUD, Cédric TERRET, Élodie CAZAUX

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire,  
  
Franck RAYNAL